



Propos liminaires du GT du 27/05/2021:

Carl Gustave Jung : « *La clarté ne naît pas de ce qu'on imagine le clair, mais de ce qu'on prend conscience de l'obscur* ».

C'est en substance la réflexion commune des représentants CGT du CDAS réunit en GT ce matin pour cette présentation de « Ambition SG ». Il y a dans ce document un ensemble de zones d'ombres, d'incertitudes qui complexifient grandement l'exercice et les finalités de ce GT. La faute ne vous en incombe certes pas. Mais nous nous interrogeons sur l'intérêt réel d'un GT dans lequel tant d'incertitudes et de non dits subsistent.

Nous avons un projet bien ambitieux sur une échelle de temps très ramassée pour lequel les fédérations syndicales lors des CTM ont exprimé de très sérieuses réserves sur sa faisabilité. Le CTM du 21 mai portant notamment sur l'EPAF vient d'ailleurs de mettre un premier coup d'arrêt par moratoire de fait dans l'appel au repreneur des 26 résidences EPAF.

Les documents du GT du CNAS du 3 mars 2021 et plus particulièrement celui concernant la stratégie de communication cible de la future structure faîtière, sont à l'image de la politique de dématérialisation qui gouverne désormais un ministère régalien. La centralisation au niveau de cette « holding sociale animatrice » se caractérise par un recentrage des missions essentielles pratiquées aujourd'hui en délégation. Les délégations départementales, à l'image de la nôtre n'ont pourtant pas démerité. En lieu et place de l'humain, un site permettra, une application mobile. Et le conseil dans tout cela ? Le lien social ? La proximité et la confiance nécessaires, paramètres indispensables de toute réflexion sur l'action sociale. Seront-ils centralisés dans une FAQ impersonnelle dans laquelle, mon cas, votre cas ne sera pas examiné et qui renverra sur une plate-forme téléphonique ?

Nous retrouvons cette même incertitude quant à l'organisation et le devenir des délégations départementales. La conception de l'organisation cible est gémellaire de celle du national, avec une structure régionale (supra-départementale). Le système cible laisse peu de missions au niveau local. Mais là encore des discussions sont en cours et l'organisation cible n'est pas encore stabilisée. Cependant, comme nos collègues nous nourrissons des inquiétudes : quel avenir pour les personnels des délégations départementales, quels critères de recrutement au niveau régional.

Notre position sur la régionalisation est connue nous l'avons largement exprimée lors du CDAS du 23 mars dernier dans notre déclaration liminaire. Outre les emplois, la centralisation au niveau régional rompt la proximité, caractère essentiel de l'action sociale départementale et nuit à son efficacité. Par ailleurs, la rupture de cette proximité entraînera ipso-facto, une déperdition des bénéficiaires des prestations.

Dans cette hypothèse proposer des actions dans un ensemble dont la structure définitive est encore à l'état embryonnaire relève de la plus pure fantaisie.

Ambition SG : voici bien résumé en deux mots ce vers quoi tend la refonte de l'action sociale. Non pas un outil au service des agents, mais une plate-forme à moindre coût dont les conséquences nationales et locales sont désastreuses, une action sociale à la mode « start-up nation »